

## 23.—Chiffre brut des droits d'accise perçus, années terminées le 31 mars 1957-1961

Détail	1957	1958	1959	1960	1961
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux.....	86,180,032	89,928,576	96,550,734	102,353,962	108,502,109
Bière ou boisson de malt.....	83,077,741	88,225,546	83,058,147	90,704,392	90,970,563
Tabac et cigarettes.....	120,818,541	131,378,168	140,881,924	145,503,942	148,964,858
Cigares.....	267,235	305,894	319,369	672,030	693,646
Licences.....	35,556	34,069	34,471	34,547	34,226
<b>Total.....</b>	<b>290,379,105</b>	<b>309,872,253</b>	<b>320,844,645</b>	<b>339,268,873</b>	<b>349,165,402</b>

## 24.—Statistique des licences et de la distillation, années terminées le 31 mars 1957-1961

Détail	1957	1958	1959	1960	1961
Licences émises..... nomb.	28	28	27	28	29
Droits de licence..... \$	7,750	7,250	7,000	7,250	7,500
Grains, etc., servant à la distillation					
Malt..... liv.	41,788,225	39,096,917	38,307,971	44,931,157	44,735,863
Mais.....	281,299,649	247,011,281	240,221,429	280,449,929	294,767,657
Seigle.....	55,480,416	61,228,045	61,923,728	75,823,828	67,931,857
Blé et autres grains.....	803,490	770,540	4,105,310	1,619,782	362,468
<b>Total, grains, etc..... liv.</b>	<b>379,371,780</b>	<b>348,106,783</b>	<b>344,558,438</b>	<b>402,824,696</b>	<b>407,797,845</b>
Mélasse utilisée..... liv.	35,471,876	33,352,564	69,272,572	47,990,689	67,372,931
Vins et autres matières.....	4,114,008	4,875,894	8,485,879	7,949,327	12,311,263
Liquide sulfuré..... gall.	368,070,334	374,711,047	339,002,204	341,939,637	347,032,242
Esprit-preuve manufacturé..... preuve	30,028,834	28,135,387	29,763,383	32,188,806	33,650,346

La quantité de spiritueux fabriquée a beaucoup varié depuis 1920, passant du minimum de 2,356,329 gallons de preuve cette année-là au maximum de 35,555,059 en 1945. En 1961, la fabrication a été de 33,650,346 gallons de preuve.

Les quantités de spiritueux, de boissons de malt, de malt, de cigares, cigarettes et autres tabacs sorties d'entrepôt pour fins de consommation sont données au chapitre du Commerce intérieur, tableau 38, page 967.

## Section 4.—Finances provinciales

La comptabilité et la présentation des états financiers des provinces diffèrent beaucoup. Pour établir une statistique comparative, il faut remanier les *Comptes publics*. Du compte ordinaire, par exemple, sont parfois exclues des opérations relatives à une fonction déterminée. En conséquence, les fonds spéciaux ou de gestion de cette nature ont été ajoutés au compte ordinaire des provinces dans les tableaux de la présente section.

Depuis 1952, l'année financière de chaque province se termine le 31 mars. Les chiffres des Territoires du Nord-Ouest sont inclus depuis 1955.

## Sous-section 1.—Recettes et dépenses des provinces

Le tableau 25 montre les recettes et dépenses nettes des provinces pour les années terminées le 31 mars 1956-1960; les tableaux 26 et 27 en donnent le détail pour les années financières terminées en 1959 et 1960. Les «recettes générales nettes» et les «dépenses générales nettes» s'établissent en analysant d'abord l'ensemble des recettes et dépenses au compte de capital, au compte courant ou ordinaire ainsi que les fonds de capital de roulement et les fonds spéciaux qui sont comptabilisés séparément. Les classes suivantes de recettes sont ensuite soustraites des recettes et déduites des dépenses correspondantes: intérêt, primes, escomptes et agio; recettes des institutions gouvernementales; subventions et participations d'autres gouvernements; et recettes du compte de capital. Le tableau 28 donne le détail des paiements des provinces aux autres gouvernements, selon la nature du paiement.